

## LE GENEVOIS

ANNEMASSE/GENEVOIS

## Former des apprentis est dans l'ADN de Bovagne Frères

Onze entreprises et une association du Genevois ont obtenu le label "entreprise apprenante". Visite sur un chantier de l'une d'entre elles, Bovagne Frères.

**B**ovagne Frères est l'une des grosses entreprises de maçonnerie de la région. Basée à Collonges-sous-Salève, elle est présente sur de nombreux chantiers, en particulier dans le Genevois. C'est sur la construction d'un programme immobilier au centre d'Annemasse que nous avons rencontré Daniel Uliana, responsable de la sécurité, Denis Bibollet, chef de chantier et Amadou Coulibaly, jeune maçon formé en alternance dans cette entreprise. « Notre objectif est d'embaucher des jeunes, à tous niveaux de formation, car notre profession a grandement besoin de main-d'œuvre », explique Daniel Uliana.

L'alternance fait partie de la politique de l'entreprise, qui forme en permanence une dizaine de jeunes, répartis sur plusieurs chantiers. Ces apprentis viennent de différentes structures de formation telles que GEIQ BTP, MFR de Francens, Compagnons du Devoir de Seynod, Tétrás.

Certains sont en contrat de professionnalisation. Les qualifications vont de CAP à bac + 3. « Il y a une évolution possible vers le métier de chef d'équipe en 6-7 ans pour les meilleurs, et les bac + 3 accèdent plus vite à des responsabilités », complète Daniel Uliana.



Denis Bibollet, chef de chantier, avec Amadou Coulibaly, l'alternant qu'il forme en maçonnerie gros œuvre. Photo Le DL/C.P.

### « Ce métier me plaît »

Les métiers du bâtiment souffrent d'un manque d'attractivité, mais les apprentis qui vont au bout de leur formation, « en général, ils restent », affirme Daniel Uliana. « Le métier de maçon a évolué, le matériel s'est modernisé, en gros œuvre, c'est moins dur qu'il y a quelques années », explique Denis Bibollet, qui a lui-même été formé en apprentissage. Amadou, 18 ans, a l'air d'aimer ce qu'il fait. Il a obtenu un CAP de maçonnerie générale à Sallanches, et s'est ensuite inscrit à la MFR de Francens pour obtenir un bac pro technicien bâtiment gros œuvre. « Mon père était maçon en Côte d'Ivoire, ce métier me plaît, je

suis content de suivre cette formation », confie Amadou. Et la dureté du métier, le fait de travailler dehors dans le froid ? « Il faut aimer ce que tu fais, je veux apprendre. S'il pleut ou s'il neige, je m'en fous. Si tu aimes ce travail, tu ne penses pas au froid », répond Amadou. « Avec le chef d'équipe, ça va, il me transmet beaucoup de choses, j'espère avoir mon bac pro en 2022, j'aimerais rester ici ensuite s'ils me le proposent », ajoute le jeune alternant. « En tant qu'ancien apprenti, j'aime apprendre à des jeunes ce qu'on m'a appris. Amadou, il se débrouille bien, pour un début, c'est bien », confie Denis Bibollet.

Catherine PONCET

### DES SITUATIONS PARFOIS COMPLIQUÉES

■ Amadou a eu 18 ans ce 22 octobre. Il est arrivé en France il y a trois ans seulement, en tant que mineur isolé. Pris en charge par la fondation Cognacq Jay pour son hébergement et son contrat de professionnalisation, sa situation va se compliquer maintenant qu'il est majeur. « On a fait des démarches pour qu'il puisse continuer à se loger, nous sommes dans l'attente d'une solution, c'est un vrai problème », explique Daniel Uliana, après avoir appris que le logement était prolongé de deux mois.

■ Le cas d'Amadou est particulier, les autres jeunes apprentis dans l'entreprise ne sont pas dans de telles situations. Sept jeunes alternants travaillent en ce moment chez Bovagne Frères, leur tuteur est présent tous les jours sur le chantier, il s'agit toujours du conducteur de travaux. Les apprentis ont un carnet d'évaluation, rempli par trois personnes : le tuteur, le jeune, le responsable de la sécurité. Les dirigeants de l'entreprise Bovagne Frères ont été moteurs dans les initiatives de la fédération départementale du BTP, concernant les rencontres avec les collégiens.